

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 346 Société : RPM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Jawadite Mer

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.  
 Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.  
 La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.  
 L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.  
 En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.  
 Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.  
 Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

# Déclaration de Maladie

N° W19-532769

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## Autres

Matricule :

546

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JADOUR. NED

Date de naissance :

01/01/1945

Adresse :

18. Rue. Belvédère Hassan

Téléphone :

06 6118 1712 4315

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ABD EL JENNANE  
CHIRURGIEN UROLOGUE  
280. Bd Bordeaux Bourgogne 1er Etage  
Casablanca Tél. 06 18 62 00 63  
abd el jennane@gmail.com

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Polype de vessie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

12/07/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Items des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.6.27/22 Cystoscopie alcoolisé Fibroscopie Simple			200000	INP : 0911170449 Dr. ADRRA-E-JENI CHIBANI CHIRURGIEN UROLOGUE 280, Bd Bourguiba, Bourguiba, 1er Elargissement Casablanca Tel. 06 18 62 00 63 adil.ejennane@gmail.com

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

— VOLET ADHERENT

**Dr Adil EJ-JENNANE**  
**CHIRURGIEN URÔLOGUE**

Ancien Chef de Clinique d'Urologie  
des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Membre de l'Association Française d'Urologie

Chirurgie des voies urinaires et organes génitaux  
Cœlioscopie, Endo-urologie  
Lithotripsie extra-corporelle, Urétéroscopie souple laser  
Stérilité Masculine, Impuissance  
Echographie urinaire, Fibroscopie urinaire  
Circoncision

**الدكتور عادل الجنان**  
جراحة الكلى و المسالك البولية و التناسلية

رئيس سابقًا لمصلحة جراحة الكلى و المسالك  
البولية بالمستشفى الجامعي بستراßبورغ  
عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة المسالك البولية

جراحة بالتنظير  
تفتيت الحصى بالأشعة  
الأمراض التناسلية و العقم عند الرجال  
الفحص بالصدى  
الفحص الداخلي بالتنظير  
طهارة الأطفال

Casablanca, le 27/07/2022

Patient: Mr JAOUHER Mohammed

Date de naissance: 01/01/1945

**NOTE D'HONORAIRES**

Vidéo-cystoscopie sous anesthésie locale à l'aide d'un fibroscopie souple K 20 Ref. K101 2000,00 dh

Salle d'endoscopie - Stérilisation  
Consommable

TOTAL 2000,00 dh

**Dr Adil EJ-JENNANE**

Dr Adil EJ-JENNANE  
CHIRURGIEN URÔLOGUE  
280 Bd Bourgogne 1er Etage  
Bordeaux, Casablanca Tél : 06 18 62 00 63  
adil.ejjennane@gmail.com

## **URETHRO-CYSTOSCOPIE**

### **A L'AIDE D'UN FIBROSCOPE SOUPLE**

Date : 27/07/2022

Patient : Mr JAOUHER Mohammed

Date de naissance : 01/01/1945

Chirurgien : Dr EJ-JENNANE A.

#### **COMPTE-RENDU OPERATOIRE :**

#### **URETHRO-CYSTOSCOPIE À L'AIDE D'UN FIBROSCOPE SOUPLE**

**Indication :** Bilan d'hématurie macroscopique intermittente. Antécédent de vaporisation de prostate en 2021.

Sous anesthésie locale à la Lidocaïne gel (Cathejell®).

Patient en décubitus dorsal.

Badigeonnage à la Bétadine. Mise en place d'un champ stérile.

Introduction du fibroscope souple.

Il n'y a pas de sténose de l'urètre.

La prostate est hypertrophiée présentant une repousse d'adénome avec 2 lobes latéraux-jointifs avec loge de résection principalement en regard du lobe médian.

Les méats urétraux sont libres.

Présence d'une vessie de lutte multi-trabéculée. On note un nodule calcifié au niveau de la face antérieure du col de la vessie et une inflammation en regard de la face postérieure du col.

En rétrospection, on note une repousse principalement au niveau du lobe latéral gauche d'allure obstructive.

**Dr Adil EJ-JENNANE**

*Dr. Adil EJ-JENNANE*  
CHIRURGIEN UROLOGUE  
280, Bd. Bordeaux Bourgogne 1er Etage  
Casablanca Tél. 06 18 62 00 63  
adil.ejjennane@gmail.com